

Sommaire :

- * L'édito du Maire
- * Votre commune sur le Web
- * Vœux

- * Caniveaux
- * CCAS
- * Bibliothèque
- * Salon
- * Déjections
- * Périscolaire
- * Cantine
- * City-stade

- * FCD
- * Informatique club
- * Comité des fêtes
- * TCD
- * Jeunesse Diorsaise

- * Entreprise
- * Élu

L'édito du Maire

En début de cette année 2023, je veux d'abord vous présenter tous les vœux de l'équipe municipale, élus et agents. Pour la première fois de notre mandature, un échange des vœux est organisé où vous êtes cordialement invités le lundi 16 Janvier 2023 à 18 heures 30. Vous avez reçu, chacun et chacune une invitation.

Malgré la présence de la covid, nous avons maintenu la réception et le repas de nos aînés. Quel beau moment avec vous attendu depuis longtemps. Les absents ont bénéficié, et c'est bien normal, d'un colis.

Je tiens à saluer le courage de vous tous durant ces deux années difficiles. Collectivement il est plus facile de passer les épreuves et je vous assure du soutien de vos élus.

L'optimisme est de rigueur et, unis, nous irons vers des jours meilleurs.

L'année nouvelle sera tournée une nouvelle fois vers des travaux de maintenance, mais également de rénovation et d'amélioration de votre cadre de vie. La municipalité souhaite dans le même temps étudier la possibilité de rénovation énergétique ainsi que la diminution des coûts de l'énergie électrique, un effort va être porté sur ce point.

Nous réfléchissons avec les associations communales, pour vous apporter un maximum de moments culturels, de loisirs, de plaisirs... Des idées, nous en avons mais vous aussi certainement alors n'hésitez pas à nous en faire part. La page Facebook de la commune est active et très réactive pour cela.

Bonne année à tous.

Téléphone Mairie: 02 54 26 01 61
Ouverture : lundi, mercredi, vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mardi de 13h30 à 17h30
Jeudi : fermée au public
Permanence des élus : samedi de 9h30 à 11h30
Téléphone : 06 33 57 51 01 06 71 43 60 69

La municipalité communique avec vous par les biais suivants :

Site internet :

<http://www.commune-diors.fr>

<Http://www.facebook.com/communedediors>

INFORMATIONS MUNICIPALES

VŒUX:

Pour rappel : la cérémonie des vœux de la commune aura lieu le lundi 16 janvier 2023 à 18h30 à la salle des fêtes de Diors

CANIVEAUX :

Depuis quelques mois, la balayeuse ne passe plus pour nettoyer les caniveaux de la commune. La société COVED qui assurait ce service (payant) ne peut plus remplir sa mission. La municipalité recherche une solution de remplacement par le biais d'une entente ou d'une mutualisation avec d'autres communes.

CCAS :



Les rencontres du jeudi après-midi reprendront le 5 janvier à la salle des associations.

Dans le cadre de nos ateliers trimestriels, le CCAS vous propose :

- * Vendredi 24 février 2023 une animation d'Art plastique avec de la mosaïque.
- * Samedi 1er avril 2023 atelier floral pour les fêtes de Pâques.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre.

BIBLIOTHÈQUE :

Du nouveau à la bibliothèque....

En complément de vos créneaux d'ouverture habituels, la bibliothèque sera ouverte les premiers samedis matins de chaque mois, pour des matinées **jeux de société**. Venez partager les expériences de jeux et celles des livres....

Une exposition sur « **les 5 sens** » sera disponible et visible à la bibliothèque courant mars. N'hésitez pas à venir flâner et la découvrir !



SALON du BIEN-ÊTRE :

La commune organisera le dimanche 16 avril à la salle des fêtes de Diors, son **1er Salon du Bien-Être**. Une vingtaine d'exposants sera présente pour vous renseigner, vous dorloter. Une restauration sera prévue également sur le temps de midi. Retenez bien la date et soyez curieux !

DÉJECTIONS CANINES :

Votre chien a un bon transit intestinal ? Nous en sommes heureux mais il est inutile de le faire savoir à tout le village...Alors, s'il vous plaît, servez-vous des petits sacs mis à votre disposition par la commune ainsi que des poubelles à proximité.

Pour rappel, les distributeurs de ces sacs sont situés au lotissement de la Campine, à la salle des fêtes, rue des Aubiers et devant la Chapelle à Diors.

Merci de respecter le bien-être de tous.



CANTINE SCOLAIRE ET GARDERIE :

L'accueil périscolaire et la restauration scolaire sont accessibles uniquement sur inscriptions auprès de la mairie.

Pour rappel, deux modes d'inscription sont proposés aux familles :

- **RÉGULIER** : l'enfant est inscrit automatiquement pour toutes les semaines de l'année scolaire.

- **OCCASIONNEL** : l'enfant est inscrit en fonction de ses besoins. En ce cas, la famille doit effectuer la réservation des jours et accueils souhaités **au moins 7 jours avant le jour de la présence**.

o Par téléphone : **02 54 26 01 61** (secrétariat mairie) ou **02 54 26 18 40** (restaurant scolaire)

o Par courriel : mairie.diors@wanadoo.fr

En cas de maladie, l'inscription pour l'accueil périscolaire et la restauration scolaire des lundis, mardis, jeudis et vendredis peut être annulée avant 10 heures le matin par courriel ou par téléphone (coordonnées ci-dessus).

CANTINE (bis) :

Le prestataire API assurant les menus et la fourniture des ingrédients nécessaires aux repas de la cantine scolaire, a annoncé une augmentation de ses tarifs au 1er janvier 2023 de 1,95€ à 2,10€ soit 7,69%. Pour ne pas pénaliser les parents confiant leurs enfants à la cantine, la municipalité a décidé de ne pas répercuter cette hausse sur le prix des repas qui restera donc à 3,00€ jusqu'à la fin de l'année scolaire.

CITY-STADE :

Les incivilités au city-stade sont intolérables. Ces installations sont à la disposition de tous, et, en septembre 2022, les filets des panneaux de basket ont été changés. Quatre mois après ils sont hors d'usage. Je signale qu'ils ne seront pas remplacés. J'en avais informé en son temps les utilisateurs.

D'autre part le revêtement n'accepte pas les chaussures à crampons, les trottinettes etc...

Toutes réparations engendrent des frais pour la collectivité et donc à nous tous. Le Maire.

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

FOOTBALL CLUB de DIORS :

Agenda sportif :

- * 1/16eme de finale de Coupe de l'Indre: Le dimanche 29 janvier à 14h30 , réception de Déols
- * Championnat : match de l'équipe 1ère à Diors les samedis à 19h :
- * 21 janvier : Le Richelais(37), 11 février : Villers AC(36),
- * 18 mars : Blois Foot(41), 25 mars Bourges Moulon(18)



Agenda extra-sportif : *Nos animations ont lieu à la salle des fêtes de Diors .*

- * Loto le vendredi 6 Janvier (réservations au 06 70 25 00 07)
- * Concours de belote le samedi 7 janvier (réservations au 06 10 62 31 55)
- * Soirée 80 le samedi 28 Janvier
- * Loto le vendredi 3 mars (réservations au 06 70 25 00 07)

À noter aussi que toutes ces informations et bien d'autres sont à retrouver sur nos réseaux sociaux : Facebook et instagram (FC Diors).

DIORSAIS INFORMATIC CLUB :



Le club Informatique de DIORS vous souhaite une bonne année 2023.

Rendez-vous tous les mercredis de 18h30 à 20h30 derrière la salle des fêtes.

Pour tous renseignements contacter Fabrice
06.79.75.11.96

COMITÉ DES FÊTES :

Le Comité des Fêtes de DIORS organisera le carnaval avec la participation des élèves de l'école de DIORS le dimanche 02 Avril 2023 dans l'après-midi. Des flyers seront distribués le moment venu.



TENNIS CLUB de DIORS :



Pas de pose pour le Tennis Club de Diors : après les coupes d'hiver de l'Indre, le club va débiter l'année 2023 avec le tournoi d'hiver réservé aux joueuses et joueurs expérimentés et qui va se dérouler du 21 Janvier au 4 Février.

Avant cet événement sportif, le T.C.Diors sera fier de s'associer à la troupe de théâtre Le Masque de Sganarelle qui viendra jouer sa nouvelle pièce « Broadway, nous voilà ! » à la salle des fêtes le samedi 14 janvier à 20h30.

Cette période hivernale verra également nos jeunes pousses participer à des compétitions départementales et même un peu au-delà et l'ensemble des licenciés compétiteurs préparera le rendez-vous incontournable chaque année: les championnats de printemps !

Enfin, une nouveauté qui ravira l'ensemble des Diorsais: un terrain extérieur sera accessible à tous les Diorsais dès janvier pendant les périodes scolaires de 10h00 à 12h00 répondant ainsi à la volonté commune du club et de la mairie de permettre l'accès au tennis au plus grand nombre.

JEUNESSE DIORSAISE :

La Jeunesse Diorsaise, tient à souhaiter de joyeuses fêtes à tous les Diorsais. Nous espérons vous retrouver très vite pour de nouvelles aventures.

jdiorsaise@gmail.com

Facebook : Jeunesse Diorsaise

ENTREPRISES



Élodie Silva vous accompagne dans la recherche de vos assurances pour vous, votre famille ou votre entreprise.

Spécialisée en mutuelle santé, assurance auto et habitation, elle vous permet de comparer gratuitement de nombreuses compagnies et de trouver les assurances qui répondent le mieux à vos besoins et à votre budget.

Contactez Élodie au 06 73 89 85 92 ou par mail à chateauroux@math-prevaris.com pour bénéficier de ses services et de son expertise.



ÉLUS

Steven OTTAN : conseiller municipal

Trentenaire futur quarantenaire, je réside à Diors depuis 10 ans désormais.

Marié, père de trois enfants, dont deux scolarisés sur la commune.

J'ai récemment endossé les rôles de vice-président et secrétaire de l'association Souvenir Français, afin de faire perdurer la mémoire combattante française.

Travaillant dans le secteur du bâtiment, et passionné de bricolage, j'ai tout naturellement intégré la commission travaux. Présent aussi pour la communication, peut-être m'avez-vous vu mettre ce bulletin dans votre boîte aux lettres?

Beaucoup disent de moi que j'aime bavarder...alors donnez-leur raison, et n'hésitez pas à échanger avec moi!



Vous avez des idées, des suggestions, des remarques, des doléances, n'hésitez pas, nous sommes à votre écoute..

Bonne Année 2023!